



L'architecte Jean-Claude MARSAN, président du Comité d'étude sur l'avenir des installations olympiques.

Recommandation du Comité Marsan: Louer le Village olympique aux gens à revenus moyens

par Jean-Pierre BONHOMME
et Guy PINARD

Le Comité du gouvernement du Québec sur l'avenir des installations olympiques a décidé de recommander au Conseil des ministres de céder les immeubles du village olympique à une corporation sans but lucratif qui offrirait la majorité des unités d'habitations en location aux classes moyennes ordinaires. Le quart

des unités, par ailleurs, serait réservé aux citoyens éligibles à des programmes sociaux d'allocation-logement.

C'est la recommandation principale du rapport que le président du comité, l'architecte Jean-Claude Marsan, devrait remettre cette semaine au ministre des Sports et Loisirs, M. Claude Charron, et dont les termes principaux ont été communiqués à

LA PRESSE de source renseignée.

En choisissant leur formule, les rapporteurs ont ainsi voulu "carrement rejeter l'hypothèse du HLM", tout en évitant de réserver les 980 unités des deux pyramides aux citoyens les plus riches de la société.

Les membres du comité ont fixé la valeur marchande du complexe domiciliaire à \$30 millions. (Son coût aurait été de

quelque \$80 millions.) Ils estiment qu'en le cédant pour ce prix courant à une corporation sans but lucratif, les détenteurs pourraient bénéficier des programmes de financement de ce type d'associations établis par la SCHL (des taux d'intérêt réduits à 8 pour cent) et fixer ainsi une échelle de loyers qui rendrait les lieux accessibles à de larges catégories de la population.

De surcroît, estiment-ils, les

occupants du quart des unités réservées pourraient bénéficier des allocations-logement faisant également partie des programmes sociaux de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les rapporteurs pensent que l'expérience ainsi proposée constitue "un véritable défi", puisque le Québec n'a pas encore de tradition dans le domaine des

voir VILLAGE, page A 6

Probablement en mai Morin sera reçu à Paris

par Réal PELLETIER
de notre Bureau de Québec

QUEBEC — Les gouvernements français et québécois mettent présentement au point les modalités d'un voyage que fera à Paris, vraisemblablement en mai, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, apprend-on de bonnes sources. M. Morin ne sera pas le premier parlementaire québécois à être reçu officiellement à Paris depuis le 15 novembre, toutefois puisque le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard s'est envolé pour l'Europe hier soir et doit être reçu à déjeuner vendredi par son homologue de l'Assemblée nationale française, M. Edgar Faure.

On possède encore assez peu de détails sur le voyage en France de M. Morin, qui inaugurera ainsi en territoire français les visites

de ministériels québécois depuis l'accession du Parti québécois au pouvoir. On croit savoir que le ministre des Affaires intergouvernementales pourrait être reçu par le premier ministre de France, M. Raymond Barre. Il n'est pas illogique de penser qu'en pareilles circonstances, M. Morin sondera ses hôtes sur les possibilités d'un voyage en France du premier ministre du Québec, M. Levesque, perspective à laquelle les autorités françaises seraient ouvertes.

Dans l'intervalle, M. Morin aura visité officiellement les maisons du Québec à Lafayette en Louisiane, à Dallas au Texas, et en Haïti. Il devait s'envoler vers le sud hier soir. Dans quelques semaines, M. Morin compte rendre visite à la communauté francophone du Manitoba.

Quant au président de l'Assem-

voir MORIN, page A 6



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Stade olympique: la RIO et les Expos à un cheveu d'une entente

Le premier ministre René Lévesque a déclaré hier que la signature d'un bail entre la Régie des installations olympiques et le club de baseball des Expos pour la location du stade olympique "semble en bonne voie de parachèvement".

Interrogé par les journalistes à sa sortie du conseil des ministres, M. Lévesque a précisé que tout le monde avait intérêt à ce que la transaction aboutisse, ajoutant qu'à l'heure actuelle, il ne semblait rester que quelques discussions "qu'on pourrait qualifier de complémentaires" avant qu'une entente n'intervienne.

Le premier ministre a tenu à souligner toutefois que ce n'était pas la signature d'un bail entre la RIO et les Expos qui réussirait à rentabiliser le stade, dont le coût annuel, pour la société québécoise, peut d'ores et déjà être évalué à une somme se situant entre \$80 et \$90 millions.

De l'avis de M. Lévesque, il est donc normal pour le gouvernement, et c'est même son devoir, de tout faire, à l'heure actuelle, pour retirer le plus possible des contrats de location du stade.

En attendant, les travaux d'aménagement du stade se poursuivent en vue de sa prise en main par les Expos, dont la saison doit débuter le 15 avril.

Le sens de la fête

ICI

Jacques LANGUIRAND nous livre aujourd'hui la première pièce de sa chronique hebdomadaire. Il a choisi le thème de la "fête". Il y voit une soupape sociale qui sert parfaitement l'Ordre établi, les citoyens jouant, pendant un temps déterminé, à faire comme si le Chaos était roi...

— page D 3

MAINTENANT

l'économie Sidbec à la loupe

Une étude détaillée de l'industrie de l'acier au Québec et des entreprises qui y sont engagées sera effectuée par le gouvernement avant que celui-ci ne songe à accorder à la société Sidbec-Dosco les \$115 millions qu'elle lui a demandés récemment.

Selon M. Eric Gourdeau, sous-ministre du Développement économique, il ne s'agit aucunement d'une commission d'enquête qui serait chargée de scruter le fonctionnement interne de Sidbec-Dosco, mais tout au plus d'une analyse globale de la situation de l'acier au Québec à l'heure actuelle, "préalable absolument normal à toute nouvelle injection de fonds publics dans ce secteur".

Pierre GRAVEL a néanmoins appris d'autres sources que cette mesure vise bel et bien à mettre au pas Sidbec-Dosco, qui, depuis sa fondation, a largement profité de son statut d'entreprise d'Etat autonome pour garder ses distances vis-à-vis du gouvernement.

— page A 13

À Radio-Canada: sus aux péquistes



La campagne de dénonciation contre une prétendue infiltration d'éléments indépendantistes à Radio-Canada prend de l'ampleur à Ottawa. Hier, le ministre André Ouellet, sans toutefois citer de noms, a soutenu qu'il avait en sa possession une liste d'employés de la société d'Etat dont l'ambition est de "détruire le pays".

— page A 12

le monde

• Ian Smith "adoucit" le racisme

Comme "preuve de sincérité" aux "Noirs modérés" en vue d'un "réglement interne" en Rhodésie, Smith lâche un peu de lest.

• Rabin bat Peres une deuxième fois

C'est le premier ministre sortant Yitzhak Rabin qui dirigera le Parti travailliste israélien aux élections du 17 mai.

• Les largesses de la CIA

Le président Jimmy Carter admet implicitement que des dirigeants politiques étrangers étaient "rentiers de la CIA".

• Amalrik jeune, mais l'Élysée résiste

Le dissident soviétique Andreï Amalrik a jeûné 12 heures hier devant l'Élysée, mais en vain.

— pages C 1 et C 2

sommaire

- Arts et spectacles
- Informations: D 9 à D 15
- Horaires: D 14
- Bandes dessinées: C 3
- Décès, naissances, etc.: C 19
- Êtes-vous observateur?: C 6
- Horoscope: C 3
- Informations étrangères: C 1, C 2
- « LE PLUS GRAND »: C 5
- Les maux de notre langue: D 7
- Médecine d'aujourd'hui: D 5
- Mon oeil sur Montréal: D 14
- Mot mystère: C 3
- Mots croisés: C 3
- Petites annonces: C 4 à C 18
- Plaisance: C 16
- Radio et télévision: D 14
- Sports: B 1 à B 9
- Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5

Il faut garder les intermédiaires



GUY PINARD

La noble intention du Parti québécois d'éliminer les intermédiaires, rôle généralement joué par l'entreprise privée sur l'échiquier de la main-d'oeuvre gouvernementale, ne pourrait se concrétiser à Loto-Québec, où l'élimination des intermédiaires, donc les distributeurs, susciterait plus de problèmes que de bons résultats.

C'est là l'opinion du président, M. Paul-André Michaud, qui a eu l'occasion d'étudier le fonction-

Un jour ce sera ton tour ???

nement de Loto-Québec à titre de membre de la commission Gilbert, avant d'en assumer la présidence en août 1976.

Au fil des conversations, le gouvernement péquiste est même allé jusqu'à lancer les "clubs sociaux" parmi les possibilités de remplacement des distributeurs. Et sans doute demandera-t-il à M. Michaud, advenant un refus bien justifié, d'envisager la possibilité de remplacer les dis-

tributeurs par des fonctionnaires de l'Etat.

Tout se résume en fait à une question de rendement. Il est bien évident que malgré toute la bonne volonté du monde un fonctionnaire oeuvrant sur une base salariale fixe serait moins efficace qu'un distributeur dont les revenus nets sont proportionnels aux efforts déployés.

Mais le problème ne se limite au rendement et à la motivation. Il y a plus. D'abord le fait qu'une

équipe de fonctionnaires ne suffirait pas. Il faudrait en prévoir deux, une de jour et une de soir, si on voulait assurer le même service que les distributeurs. Si bien qu'alors que quelque 70 distributeurs suffisent à la tâche actuellement, il faudrait probablement prévoir quelque 700 fonctionnaires pour faire le même travail et 300 autres pour les encadrer, sans être assuré, rappelons-le, du même rendement.

voir IL Y A PLUS, page A 8

Nomination à CP RAIL



M. Jacques Côté

Le vice-président, région Atlantique, M.G.E. Benoit, annonce la nomination de M. Jacques Côté au poste de directeur, projets spéciaux. Diplôme en administration de l'Université Laval, M. Côté a occupé divers postes au sein du groupe de la commercialisation, région Atlantique, depuis qu'il s'est joint à la société en 1970. Il relève de M. Benoit.

Souplesse d'achat aux frontières du Québec

de notre bureau d'OTTAWA

La nouvelle politique d'achat du gouvernement du Québec annonce-t-elle y a à quelques semaines par le ministre responsable au développement économique, M. Bernard Landry, sera assouplie dans les régions frontalières du Québec, particulièrement dans l'Abitibi et l'Outaouais.

Ces précisions ont été faites hier par le ministre Landry devant l'Association des économistes du Québec, chapitre de l'Outaouais.

Ainsi donc, les municipalités et corps publics situés dans la capitale nationale et le Témiscamingue pourront faire affaires avec des firmes ontariennes, mais seulement dans certains domaines, a précisé le ministre Landry, sans toutefois donner plus de détails.

M. Landry considère que la nouvelle politique d'achat du gouvernement du Québec, qui vise à concentrer le pouvoir d'achat de près de \$2 milliards du gouvernement vers des entreprises situées au Québec, a été favorablement accueillie par les milieux d'affaires québécois. En outre, a-t-il précisé, cette politique est le fruit dans une large mesure d'études et d'enquêtes menées par le gouvernement Bourassa depuis 1970.

AVIS DE NOMINATION GULF CANADA

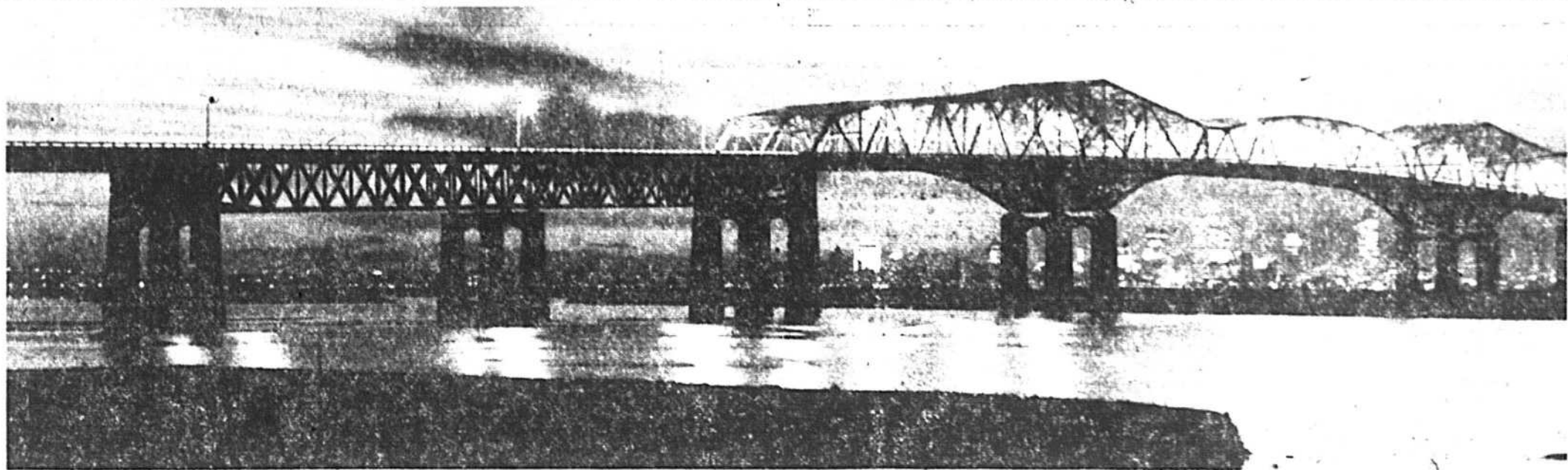


GUY CHAMPAGNE

Gulf Oil Canada Limitée annonce la nomination de M. Guy Champagne au poste de directeur des Systèmes de la région de l'Est, au bureau régional de la Compagnie à Montréal.

Avant sa nomination, M. Champagne occupait le poste de responsable de la section Méthodologie et Rendement. Au cours de sa carrière, il a occupé différents postes et responsabilités tant au bureau régional de Montréal qu'aux filiales de Gulf Canada.

M. Champagne est né à Montréal. Il a étudié les sciences pures et les communications et par la suite, l'administration, à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.



Le pont Champlain ne fera jamais ses frais; même si on y maintenait le péage

par GUY PINARD

Malgré 32 ans de péage par les usagers jusqu'au moment de son abolition le 1er juin 1962, le Conseil des ports nationaux avait réussi à amortir à peine 1,8 pour cent du capital et des intérêts du pont Jacques-Cartier, tout en accumulant un déficit d'exploitation de \$6,97 millions au 31 décembre 1975.

Dans le cas du pont Champlain, le déficit accumulé depuis son ouverture le 29 juin 1962 se situait déjà à \$21,2 millions le 31 décembre 1975, tandis que la dette (capital et intérêts) se chiffrait par \$71,1 millions, soit \$21,9 millions de plus que le coût du pont lui-même.

Ces constatations, tirées de bilans financiers et de documents officiels du Conseil des ports nationaux, permettent de tirer deux conclusions: • Une entreprise comme la construction d'un pont, même à péage, ne peut être rentable; • Les politiciens pren-

nent une décision "politique" et certes pas "économique" quand ils décident d'abolir le péage sur un pont.

Le pont Jacques-Cartier

C'est en traçant l'histoire de chaque pont que l'on peut constater à quel point le péage contribue à peine à faire digérer plus facilement le déficit d'exploitation. Prenons l'exemple du pont Jacques-Cartier. Ouvert à la circulation le 21 mai 1930 avec trois voies carrossables, le pont d'une longueur totale de 2.125 milles avait coûté \$19,5 millions, auxquels il faut ajouter \$3,5 millions pour les approches et les modifications subséquentes (addition de deux voies carrossables et soulèvement de la section au-dessus de la Voie maritime de Saint-Laurent).

Bon an, mal an, les usagers versaient \$3 millions par année dans les coffres du Conseil des ports nationaux. Malgré tout, c'est à peine si on était parvenu à réduire de \$23 à \$21,9

millions (en 32 ans) le capital et les intérêts, tandis que le déficit accumulé se chiffrait à \$2,7 millions le 31 décembre 1962.

Ce déficit atteignait \$6,968,231 treize ans plus tard, mais sans tenir compte de l'amortissement et des intérêts sur les emprunts et les avances. D'ailleurs, pour l'année 1975 (dernier bilan disponible), la perte nette d'exploitation se chiffrait par \$2,2 millions.

Le pont Champlain

Les données économiques relatives au pont Champlain confirment encore mieux les conclusions tirées au début. Le pont de six voies carrossables et ses approches ont coûté la somme de \$32,2 millions, y compris les 15 milliards de l'autoroute qui l'accompagne.

Or, depuis son ouverture le 29 juin 1962, il y a donc bientôt 15 ans, le Conseil des ports nationaux n'a pu rembourser une traite sur le

capital, tandis que les intérêts accumulés se chiffrent maintenant par \$21,91 millions, si bien que le capital et les intérêts totalisent au moins \$74,12 millions.

En outre, le déficit accumulé depuis son ouverture se chiffrait par \$21,2 millions au 31 décembre 1975 (dernier bilan disponible), suite à un nouveau déficit annuel de \$1,6 million, malgré un profit net d'exploitation de \$1,1 million que le remboursement d'une partie des intérêts a plus que grugé.

En d'autres mots, il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'au 31 décembre 1976, le pont Champlain aura coûté plus de \$100 millions aux contribuables canadiens, capital, intérêts et déficit accumulé compris.

Existe-t-il un espoir de voir le vent tourner, de s'en sortir un jour? A vrai dire, le risque est plutôt grand de voir le pont s'effondrer sous le poids de l'âge avant même qu'on ait commencé à rembourser une

partie du capital. Et voici pourquoi.

En 1975, 23,6 millions de véhicules ont emprunté le pont Champlain, une augmentation de 7,15 pour cent par rapport à l'année précédente. C'est une moyenne de 61,650 véhicules par jour, contre des prévisions maximales de 86,000 pour 1986.

Pas moins de 22,3 millions de véhicules qui ont emprunté le pont en 1975, dont 94,1 pour cent du total, étaient des voitures privées et assimilées. Qui plus est, 14,12 millions, ou 63,6 pour cent de ces voitures privées, ont utilisé les jetons du pont pour acquiescer leur droit de passage.

Ces chiffres en tête, on comprend mieux que les 23 millions de voitures n'aient engendré que des revenus de \$1,272,978, soit une moyenne de 18 cents par transaction, même si l'échelle des tarifs varie de 25 cents à \$10. Le phénomène en apparence incroyable s'explique par le fait que le Conseil des ports na-

tionaux vend des jetons de 50 centimes pour \$1 (soit 8 cents l'unité) aux usagers fréquents du pont. Et le prix est le même depuis 15 ans.

Comment engendrer des revenus?

Le Conseil des ports nationaux doit se rendre à l'évidence: le pont Champlain ne fera jamais ses frais.

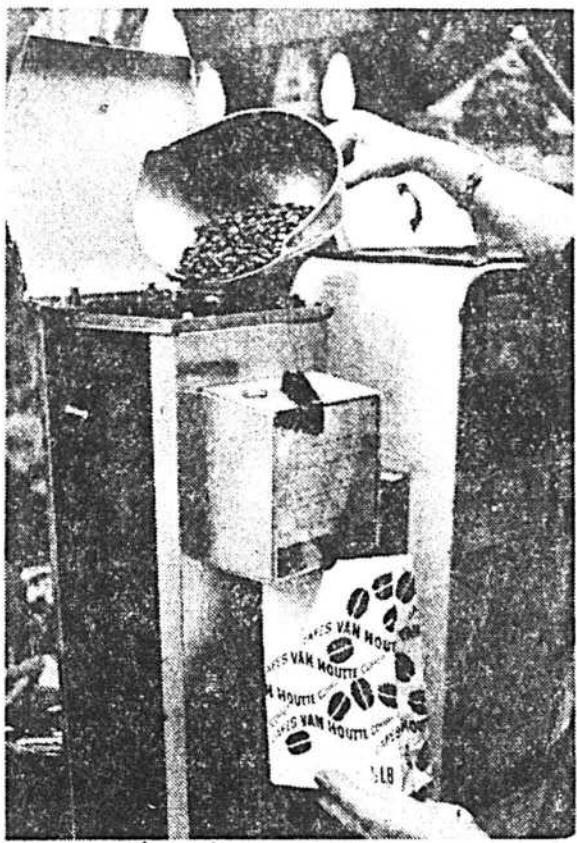
Par le jeu des projections, si, en 1986, 86,600 véhicules empruntaient quotidiennement le pont Champlain, et en gardant les mêmes pourcentages qu'aujourd'hui pour le nombre de voitures par rapport au total de véhicules ainsi que pour le nombre de voitures qui acquiescent leur passage avec un jeton par rapport au nombre de voitures qui l'acquiescent avec une pièce de monnaie, on peut établir que les revenus de 1986 seraient de l'ordre de \$3,7 millions. Pendant ce temps, une inflation annuelle de 6 pour cent — très modeste évidemment — aura porté les frais d'exploitation et d'entretien à \$5,96 mil-

lions, si bien que le pont ne fera même plus ses frais annuellement.

Décidément, il n'y a qu'une solution, augmenter les tarifs, en commençant par le roulement de jetons que le Conseil des ports nationaux pourrait fort bien porter à 85 sans courir le risque de voir s'élever une levée de bouilliers. Le jeton du pont Champlain à 8 cents l'unité, ca reste sans l'ombre d'un doute la meilleure au baine dans notre monde inflationnaire.

En revanche, le gouvernement canadien pourrait facilement abolir complètement le péage sans risquer la faillite. Les revenus assurés par le péage sont si peu élevés par rapport à la dette qu'une décision politique comme l'abolition du péage n'entraînerait pas de conséquences économiques néfastes, d'autant plus que le gouvernement pourrait économiser en éliminant les percepteurs et l'entretien des postes de péage.

Van Houtte n'est pas dérouté par la hausse du prix du café



par Michel ROESLER

"Paradoxalement la hausse du prix du café nous affecte moins que la plupart des torréfacteurs industriels parce que la différence entre nos prix et ceux des autres marques s'est réduite", déclare M. Pierre-Luc Van Houtte, le petit-fils du fondateur de cette dynastie bien connue des amateurs de café et de produits européens.

"Mais cette hausse nous inquiète malgré tout, ajoute-t-il. Nous craignons que la livre de café n'atteigne bientôt le prix astronomique de \$6."

profil d'entreprises

Van Houtte est devenu à Montréal, et aussi dans le reste du Québec, synonyme de café, de bon café au goût européen, celui que l'on déguste en France ou en Italie; celui dont l'arôme est omniprésent dans les rues et lieux publics de ces pays; ce café noir qui coule des percolateurs dans un

nuage de vapeur à l'odeur caractéristique.

C'est en 1919 que M. Albert-Louis Van Houtte immigrant français, originaire de Roubaix dans les Flandres, est venu s'installer à Montréal après avoir roulé sa bosse en Colombie Britannique.

Il ouvrit un petit magasin sur la rue Ontario, près de la rue Saint-Denis et se mit à torréfier du café à la façon européenne. Aujourd'hui, il contrôle un marché: celui du café de qualité que non seulement les particuliers lui achètent,

mais aussi les meilleurs restaurants de Montréal.

"Lorsque le café se vendait \$1 la livre, nous vendions le nôtre \$2, souligne Pierre-Luc Van Houtte. La différence de 100 pour cent éloignait de nombreux clients potentiels."

Aujourd'hui la différence est de \$1 mais elle n'est plus de 100 pour cent. Le café ordinaire se vend \$3,50 la livre et celui de Van Houtte \$4,50. Beaucoup n'hésitent plus. A ce prix-là, autant s'offrir de la qualité.

Les Anglais sont des buveurs de thé. En revanche les Français et les Latins sont des amateurs de café. A Montréal, il y a actuellement près de 400,000 Italiens, Portugais, Espagnols et environ 50,000 Français de naissance. A ce nombre, il faut ajouter un nombre croissant de Québécois de souche qui se mettent à apprécier "l'expresso".

Les Italiens l'ont compris et des maisons comme Mario offrent sur le marché un honnête café. "Mais même les Italiens, affirme le petit-

fil d'Albert-Louis Van Houtte sont nos clients."

260 tonnes par an

En offrant aux consommateurs 16 variétés de café dont huit de café brun et huit de café noir, Van Houtte arrive à en vendre 260 tonnes annuellement. Sans compter les ventes de son oncle, qui possède une affaire indépendante, rue Laurier et celles du magasin Christophe Van Houtte qui n'appartient plus à la famille mais qui vend du café torréfié, ailleurs, sous le nom de Van Houtte.

Il faut faire une distinction entre les différents cafés Van Houtte vendus actuellement sur le marché. Deux frères Van Houtte, Pierre et Gérard, fils de Albert-Louis, ont chacun leurs magasins.

Pierre Van Houtte en possède deux, un sur la rue Sainte-Catherine et un autre, récent, dans le complexe Desjardins. En plus de ces magasins, Pierre Van Houtte a construit, il y a un an, une usine à Saint-Léonard, au coût de \$300,000 avec les installations où l'entreprise et torréfie 5 tonnes de café par semaine. Il fournit ses magasins, ainsi que de

nombreux restaurants et épiciers du Québec.

Les cafés de Pierre Van Houtte sont vendus dans des contenants clairs, sacs ou boîtes métalliques, sur lesquels sont imprimées des grains de café. Ils portent les initiales A et L pour Albert-Louis Van Houtte, suivies du nom de la famille.

Celui de Gérard est livré dans des contenants bruns. Au total 90 pour cent du chiffre d'affaires de Van Houtte est réalisé grâce au café, le reste avec... des cafetières et quelques produits fins importés.

Et les cafetières

Si Van Houtte est devenu le spécialiste du café fin, il est devenu, cela va de soi, le spécialiste de la cafetière.

Toutes les grandes marques italiennes, et dans ce domaine peu de pays peuvent rivaliser avec l'Italie, sont offertes par Van Houtte qui, pour faire apprécier son café, ne peut que proposer la cafetière qui le mettra en valeur.

Il existe plusieurs sor-

tes de cafetières mais, comme dit Pierre-Guy Van Houtte, les meilleures sont les "expresso" et les cafetières à filtre.

Parler de café, parler de la réussite d'une famille d'origine flamande dans ce secteur, pendant que cette dernière subit une crise sans pareille, frise le mauvais goût, voire l'humour noir et le sadisme.

Des le 28 février, la livre de café va augmenter encore de 50 cents. Et puis on sait que ce n'est pas fini. Pourtant en y regardant de près, le café reste un produit abordable, à condition de boire sa tasse jusqu'au bout et de ne pas vider le fond de sa cafetière dans l'évier.

En effet avec une livre de café, on peut faire 60 tasses.

Ce qui met la tasse à 7 cents. Qu'on le veuille ou non, mis à part le thé de basse qualité, le café demeure la boisson la moins chère. N'importe quelle liqueur douce vaut 25 cents et le Québécois est le plus grand buveur de liqueur douce au monde.



Le petit-fils d'Albert-Louis Van Houtte vend encore 260 tonnes de café par an, sous seize variétés différentes.

9 3/8 %

ECHÉANCE: 5 ANS CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

Intérêt: mensuel, trimestriel, semi-annuel, annuel, ou composé annuellement jusqu'à l'échéance

Admissible au même titre qu'un REER

Trust Commerce Capital

1450 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Qué.
H3G-1R3 (514) 861-9446
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

NOMINATION



Jean-Louis Faucher

Dr W. K. MacLeod, président de la compagnie Lynn MacLeod Engineering Supplies Ltée, et ses compagnies affiliées: a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean-Louis Faucher au nouveau titre de directeur de ces compagnies et prendra la position de secrétaire-trésorier. M. Faucher est à notre emploi depuis 23 années.

Dans les centres pour délinquants

Un comité réclame une enquête

par Georges LAMON

Un comité de trois personnes, dont fait partie le député fédéral d'Hochelega, M. Jacques Lavoie, a réclame du ministre des Affaires sociales une enquête globale sur les conditions de détention dans toutes les institutions pour délinquants du Québec.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir, hier, au Dr Denis Lazure, le comité composé outre de M. Lavoie, du reporter Richard Desmarais et de l'animateur Roger Cordeau, insiste également pour que cette enquête comprenne le Centre Berthelet au

D'ailleurs, les trois membres du comité doivent se rencontrer de nouveau vendredi soir pour prendre position relativement à la situation qui existe dans ces centres pour jeunes.

Rappelons que le député Lavoie fait partie du sous-comité du Comité fédérale de la Justice chargé d'étudier les conditions de détention dans les pénitenciers canadiens.

Cachots

M. Cordeau a expliqué à LA PRESSE, hier, que cette demande d'enquête avait été motivée par une visite qu'il avait faite mardi après-midi au Centre Berthelet au

cours de laquelle il avait pu discuter avec cinq jeunes pensionnaires âgés de 16 à 17 ans.

Selon M. Cordeau, c'est le secteur d'isolement qui a fait l'objet de nombreux griefs de la part des cinq jeunes. Ce secteur d'isolement, que M. Cordeau qualifie de "trou" dans le jargon des prisons, comprend huit cellules, dont deux chambres spéciales sans lumière ni fenêtre, et serait d'ailleurs au centre des griefs des jeunes qui y ont été confinés pour leur mauvaise conduite.

"J'ai visité le retrait, hier, et j'ai vu que ce trou répondait parfaitement aux griefs faits

par les jeunes", a déclaré M. Cordeau, précisant qu'à son avis, il s'agissait de "véritables cachots".

M. Cordeau a expliqué que c'était à la suite d'un contact avec un jeune évadé de Berthelet qu'il avait réussi à visiter l'institution.

Cette rencontre avec les jeunes lui avait également permis d'apprendre que ceux-ci, des cas difficiles ou des hypernerveux, ne pouvaient obtenir certaines choses comme des cigarettes, des livres, etc., dans ce secteur spécial ou ils peuvent être gardés indéfiniment, tout dépendant de leur conduite.

Par ailleurs, M. Cordeau, qui est animateur au Canal 9 à l'émission "Qu'en pensez-vous?", qui porte sur le système pénal, s'est plaint de n'avoir pu obtenir la promesse de M. Raymond Chouinard, assistant-directeur des groupes de vie, bien qu'il ait voulu assurer un évadé qui s'était livré à lui, de réintégrer le centre sans pour autant devoir retourner au secteur d'isolement.

Enfin, il a précisé qu'au ministère des Affaires sociales, avec lequel il était entré en communication pour expliquer la situation, on lui avait demandé un rapport écrit à ce sujet.

Eau potable: Saint-Lambert à la rescousse de Saint-Hubert

Le Service de protection de l'environnement du Québec vient d'émettre deux ordonnances qui permettront à l'usine de filtration de Saint-Lambert d'accroître sa production d'eau potable à l'intention de Saint-Hubert, remédiant partiellement aux problèmes d'alimentation en eau de cette municipalité.

La première ordonnance enjoint à Saint-Lambert de construire une conduite de 24 pouces de diamètre et longue de 600 pieds, tandis que Brossard se voit demander de construire une conduite maîtresse de 24 pouces de diamètre devant être

raccordée aux conduites existantes.

Brossard doit également fournir à la corporation municipale de Saint-Hubert toute l'eau disponible en prenant toutes les dispositions requises pour exploiter son propre réseau d'aqueduc de façon à diriger une quantité maximale d'eau potable vers cette municipalité". Brossard doit cependant veiller à ne pas affecter dangereusement le service de son propre territoire, ni mettre en péril la santé de sa population.

À la suite de ces ordonnances émises en attendant de trouver une solution régionale

au problème, Saint-Lambert pourra donc fournir une plus grande quantité d'eau potable à Saint-Hubert, par le biais de Brossard. Actuellement, Saint-Hubert reçoit entre 2,5 et 2,8 millions de gallons d'eau par jour de Saint-Lambert. Les travaux ordonnés par le SPE feront monter cette quantité à 4 ou même 5 millions de gallons. Les travaux devraient être terminés en juin.

Le directeur général de la ville, Yvan Grenier, a cependant déclaré qu'il faudrait continuer d'économiser l'eau potable, même si la situation sera de beaucoup améliorée.

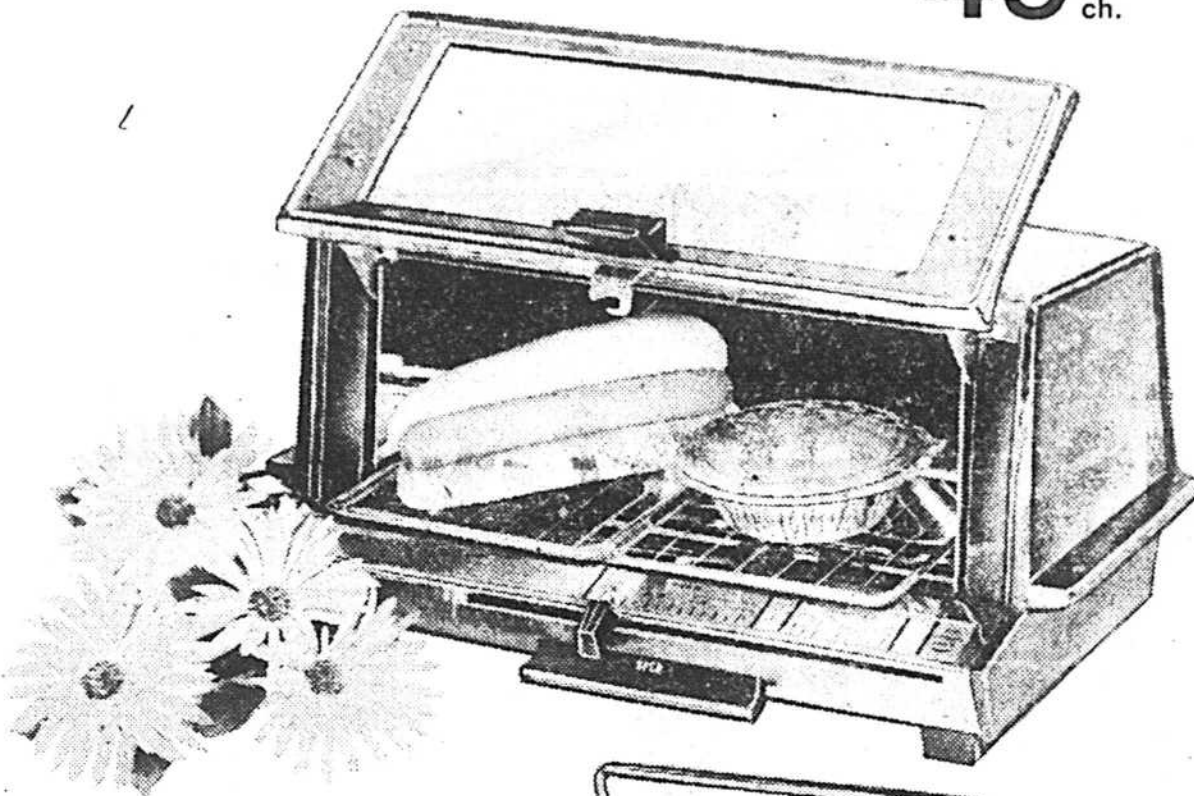
Nos marmitons électriques s'occupent du reste!

A. Grilloir Toast-R-Oven* General Electric

Ses usages sont multiples: c'est un grille-pain à deux tranches qui sert aussi pour les gaufres. C'est également un four à chaleur réglée par thermostat avec commandes de 200 à 500 degrés. La commande automatique de brunissement rôtit croque-monsieur et autres gâteries. Avec hublot translucide et lampe témoin.

*marque déposée

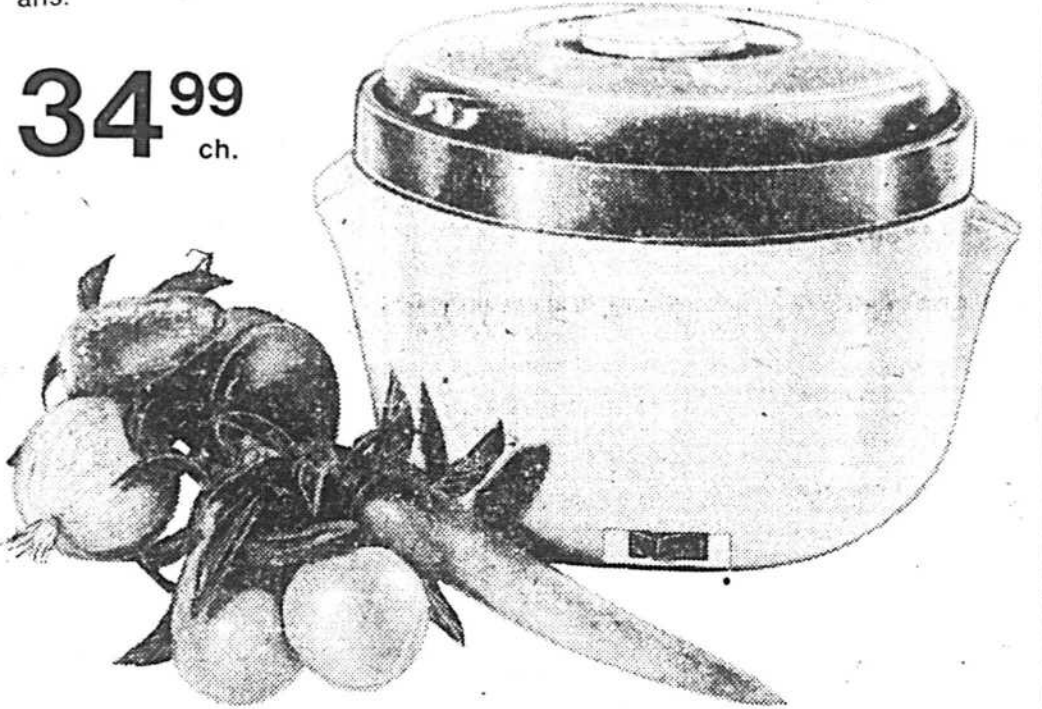
49⁹⁹ ch.



B. Mijoteuse Braun

Pour vos ragoûts et vos plats en casserole. Marmite amovible en céramique, d'une capacité de 4 pintes (3.2 litres), couvercle réfractaire à la chaleur translucide. Deux commandes, à 100 et à 160 watts. Garantie de 5 ans.

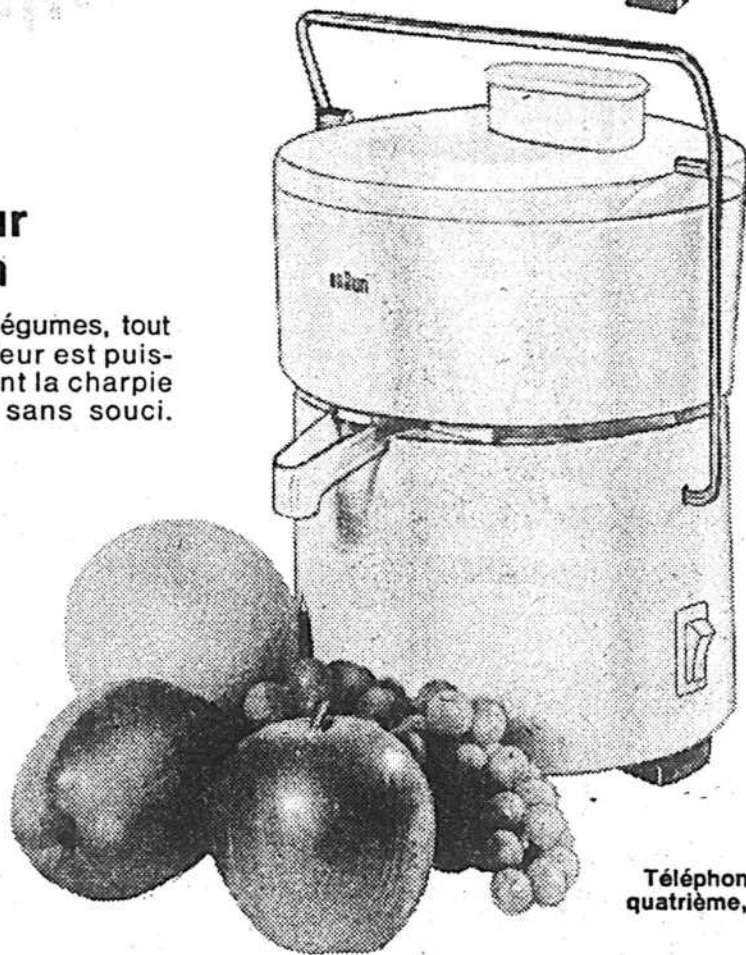
34⁹⁹ ch.



C. Extracteur de jus Braun

Jus de fruits, jus de légumes, tout est possible! Le moteur est puissant et un filtre retient la charpie pour un nettoyage sans souci. Garantie de 5 ans.

59⁹⁹ ch.



D. Moulin à café électrique Braun

Quoi de meilleur que du café frais moulu! Vous versez les fèves de café, fermez le couvercle de plastique et en 10 secondes, vous obtenez de 6 à 8 tasses du meilleur café! Boîtier blanc ou jaune. Garantie de 5 ans.

19⁹⁹ ch.



Téléphoner à 842-6261. Articles ménagers, rayon 636, au quatrième, centre-ville. Place Vertu, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

Demandez-nous n'importe quoi
ou presque

Laissez H&R BLOCK chez la Baie vous aider cette année

- personnel bien formé
- service toute l'année
- travail confidentiel
- aucun rendez-vous nécessaire

Compagnie de la Baie d'Hudson

7 magasins à Montréal et en banlieue: CENTRE-VILLE • PLACE VERTU • PLACE VERSAILLES • CENTRE LAVAL • DORVAL • ROCKLAND • BOULEVARD Téléphonez à 842-6261 (24 heures, jour et nuit)

HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU MERCREDI, DE 9h30 à 18h. LES JEUDI ET VENDREDI, 9h30 à 21h. LE SAMEDI, DE 9h à 17h.



telephoto UPI

Le dissident soviétique Andrei Amalrik est traîné par des policiers qui voulaient l'éloigner du palais de l'Élysée, devant lequel il avait entrepris une grève de la faim pour protester contre le traitement des dissidents en URSS.

Douze heures de jeûne n'ouvrent pas les portes de l'Élysée à Amalrik

d'après Reuter, AFP et AP

Le dissident soviétique Andrei Amalrik a observé hier devant le palais de l'Élysée une grève de la faim de 12 heures, interrompue à deux reprises par l'intervention des gendarmes, tandis que son compatriote Vladimir Boukovski prêchait "une détente au visage humain" devant le Congrès américain.

Après avoir été traîné sur une centaine de mètres, Amalrik a comparé les gendarmes français aux agents du KGB, la police secrète soviétique. Et à 22 h, sa protestation terminée, il s'est aussitôt rué vers un restaurant proche de l'Élysée, où une table lui avait été réservée.

Son message au président Valéry Giscard d'Estaing, inscrit sur une pancarte qu'il a brandie durant toute la manifestation: "Exigez l'application des accords d'Helsinki". Plusieurs centaines de Parisiens lui ont apporté des fleurs et il leur a parlé sans arrêt.

Mais il n'a pas atteint son objectif premier: obtenir une audience avec le président Giscard d'Estaing. Au contraire, dans une mise au point, l'Élysée a souligné que la manifestation de M. Amalrik était une preuve de la liberté qui règne en France, ajoutant

qu'"il n'appartient pas aux étrangers de fixer une audience au président de la République".

Quant à Boukovski, qui sera reçu la semaine prochaine par le président Jimmy Carter, il a accusé l'URSS de n'avoir jamais eu l'intention d'appliquer les clauses civiques des accords d'Helsinki et il a affirmé que le sort du monde dépend de la conduite des nations occidentales pour la défense des droits de l'Homme en URSS.

Il a ajouté qu'en vertu du Code pénal soviétique, article 64, tout citoyen qui tente de quitter l'URSS ou qui décide de ne pas y retourner est considéré comme un traître et un déserteur ayant rallié le camp ennemi. Il a invité les États-Unis à exercer sur Moscou des pressions économiques et commerciales.

A Moscou, les Izvestia n'ont pas tardé à rapporter l'épisode de l'Élysée. "Un certain Amalrik, expulsé d'URSS et décrit par la presse bourgeoise comme un défenseur des droits de l'Homme, écrit l'organe du gouvernement soviétique, a été interpellé par la police française pour avoir grossièrement perturbé l'ordre public devant la résidence du président de la République française. Il a été emmené dans un commissariat".

Ouganda: Londres réclame une enquête internationale

d'après AFP, UPI
La Grande-Bretagne a demandé une enquête internationale sur les violations des droits de l'homme en Ouganda, ce matin, à Genève, au cours d'une séance à huis clos de la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

Le délégué britannique, sir Keith Unwin, a déclaré à la presse qu'il avait appliqué les instructions reçues à cet effet de son gouvernement:

Par ailleurs, la radio ougandaise, dans une émission captée à Nairobi, affirme aujourd'hui que des forces tanzaniennes sont massées à une dizaine de kilomètres de la frontière.

Le commentateur a ajouté que si elles tentaient de pénétrer, fût-ce d'un mètre, en territoire ougandais, les forces ougandaises de terre et de l'air les repousseraient.

(A Dar Es Salam, le porte-parole du président Nyerere a

qualifié de "baliverne" les déclarations de Radio-Ouganda.)

Parallèlement, un communiqué publié aujourd'hui par la conférence panafricaine des Églises dénonce comme dénuées de tout fondement les insinuations selon lesquelles l'Église est impliquée dans des trafics d'armes et des complots visant à renverser le régime du président Idi Amine.

Le communiqué, qui est daté du 16 février, jour de la mort de l'archevêque anglican Luwun, indique en outre que, contrairement à ce qu'ont affirmé les autorités de Kampala, aucune arme n'avait été découverte chez l'archevêque ou à proximité de son domicile.

Le communiqué déclare que toute tentative de lier l'Église à des complots contre le régime ougandais ne peut être considérée que comme un prétexte aux persécutions en cours.

Rhodésie: train de mesures pour adoucir la discrimination raciale

SALISBURY (Reuter) — Le premier ministre rhodésien a proposé, hier, devant le Parlement de Salisbury, un train de mesures visant à éliminer la discrimination raciale dans le pays, "preuve de la sincérité et de l'honnêteté du gouvernement sur cette question vitale".

Les mesures sont directement liées aux efforts déployés par M. Smith pour parvenir à un règlement constitutionnel interne avec ceux des représentants de la majorité noire qu'il considère comme "modérés".

Elles prévoient notamment:

- la reconnaissance du droit de propriété pour les Africains dans les zones cultivées du pays jusqu'ici réservées aux Blancs et qui constituent les deux tiers des terres arables;
- la transformation, après avis des autorités locales, de certaines zones urbaines jusqu'ici exclusivement peuplées de Blancs;
- la reconnaissance du droit de propriété pour toutes les races sur les terrains à bâtir dans les zones industrielles et commerciales des

principaux centres urbains de Rhodésie;

• la suppression de la discrimination raciale dans les hôtels et bars qui seront désormais ouverts aux Noirs.

Ce train de mesures a déjà fait l'objet d'un examen approfondi de la part du Front rhodésien, au pouvoir, qui s'est réuni à trois reprises en six jours pour examiner ces réformes raciales. On s'attend à ce qu'elles soient approuvées par le Parlement sous forme d'amendements apportés à la législation existante.

En revanche, la ségrégation raciale demeurera en vigueur dans les écoles et hôpitaux nationaux. Toutefois, elle sera levée dans les établissements privés.

Changement radical

Il est également prévu que les premiers officiers noirs soient promus cette année et que soit activement poursuivi le recrutement de magistrats africains et de personnel pénitentiaire africain.

Si elles sont appliquées, ces mesures constitueront un changement radical de la politique du

gouvernement rhodésien à l'égard des Noirs, qui disposent face aux Européens d'une majorité de 20 contre un dans le pays mais dont les droits politiques et économiques avaient jusqu'ici été volontairement limités par la minorité blanche.

Pour les observateurs, il n'est pas douteux qu'avec ce train de mesures, M. Smith espère obtenir le soutien de certains au moins des dirigeants nationalistes pour son plan de "règlement interne".

Le premier ministre n'a d'ailleurs pas caché qu'il s'attendait à ce que le "monde libre" apporte son appui à ce qu'il a appelé un "règlement démocratique interne faisant la preuve qu'il est acceptable par la majorité des Rhodésiens".

Les principaux leaders noirs rhodésiens n'ont pas encore fait connaître leurs réactions à ces mesures, préférant les étudier avant de les commenter. Toutefois, la nouvelle organisation politique ZUPO, formée sous la direction de chefs tribaux comme réplique modérée aux mouvements nationalistes militants, a déclaré:

"Le premier ministre ne doit pas ralentir maintenant. Nous maintiendrons la pression afin de faire une nation du Zimbabwe."

Morts aux mains de la police

d'après Reuter, UPI

LE CAP — Le ministre sud-africain de la Justice, M. James Kruger, a officiellement confirmé hier que 16 détenus étaient morts dans les locaux de la police l'an dernier. Le ministre a affirmé que certains détenus s'étaient suicidés, suivant en cela les instructions du Parti communiste clandestin; les autres décès étant attribués à des causes diverses telles que blessures à la tête, hémorragies cérébrales d'origine inconnue ou crise cardiaque. Certaines mesures, a précisé M. Kruger, sont envisagées pour empêcher les suicides des prisonniers à l'avenir.

Tous les moyens sont bons! Mais, hâtez-vous!



Achetez vos billets dans les banques, les caisses populaires, la plupart des compagnies de fiducie, certaines caisses d'économie et chez nos détaillants, partout au Canada.



Loto Canada

\$ Million Loto Canada

dépêches

L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE d'Umtali (Rhodésie), Mgr Donal Lamont, restera une année en prison. Il a en effet été condamné aujourd'hui en appel à quatre ans de prison dont trois avec sursis. Mgr Lamont, qui avait fait appel d'une première condamnation à 10 ans de prison, prononcée en octobre dernier, était accusé de ne pas avoir informé les autorités rhodésiennes de la présence dans son diocèse de guérilleros nationalistes. On lui reprochait également d'avoir incité la population à ne pas collaborer avec les autorités dans leur lutte contre la guérilla. L'évêque catholique rhodésien s'est déclaré satisfait et surpris de cette nouvelle sentence.

KIM CHONG IL, 36 ans, fils aîné du président nord-coréen Kim Il Sung, a été choisi comme le successeur éventuel de son père par la commission politique du comité central du Parti des travailleurs coréens. C'est du moins ce qu'annonce l'agence japonaise Kyodo, en citant des sources dignes de foi.

METTANT FIN à une situation instable depuis deux ans, le petit parti libéral (FDP) a signé, hier, un accord de coalition en Sarre avec l'Union chrétienne-démocrate (CDU) au pouvoir à Sarrebruck. Il s'agit de la deuxième défection régionale des libéraux, qui forment à Bonn une alliance à l'échelon fédéral avec les socio-démocrates (SPD) du chancelier Helmut Schmidt. Le mois dernier, en effet, le FDP avait conclu un accord de gouvernement avec la CDU de Basse-Saxe, qui ne disposait pas non plus de la majorité à la diète de Hanovre.

LA QUESTION, a dit Mme Indira Gandhi qui faisait campagne hier dans l'Etat d'Orissa, n'est pas de savoir qui sera premier ministre, mais plutôt comment préserver la stabilité et assurer le développement économique de l'Inde. Pour elle, il n'a aucun doute: "la coalition des partis d'opposition constitue une alliance contre nature, et si elle parvenait, le mois prochain, à battre le Parti du congrès, c'est l'Inde qui en sortirait affaiblie".

FRANCO voulait marier, en 1941, la sœur de Jose Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange, à Hitler dans l'espoir de recréer, en réunissant le Reich à l'Espagne, le royaume de Charles-Quint, révèle dans le numéro du mois de mars de "Historia 16", l'écrivain phalangiste Ernesto Gimenez Caballero. L'écrivain affirme qu'il exposa lui-même l'idée de mariage entre Pilar Primo de Rivera et Adolf Hitler à Franco qui fut si intéressé qu'il envoya immédiatement Gimenez Caballero en Allemagne avec la mission d'arracher le contrat.

LES ENTRETIENS néerlandais-brésiliens sur les problèmes nucléaires ont été utiles et constructifs, mais les Pays-Bas estiment les observateurs, n'ont pris aucun engagement sur la fourniture au Brésil d'uranium enrichi. M. Max Van Der Stoep, ministre néerlandais des Affaires étrangères, a implicitement reconnu qu'il était venu en mission d'information. Les Pays-Bas sont, avec la Grande-Bretagne et la RFA, membres du consortium Uranco qui doit fournir l'uranium enrichi au Brésil.

RELATIF RETOUR au calme, hier, au Salvador, à l'issue d'une journée de grève générale, de barricades et de bagarres routières décriées par l'Union nationale de l'opposition (UNO), parti de centre gauche) en guise de protestation contre ce qu'elle appelle les fraudes électorales du régime au scrutin présidentiel de dimanche... Après le dépouillement d'un peu plus de 50 p. cent des votes, le général Carlos Humberto Romero, candidat du Parti de conciliation nationale (PCN) au pouvoir s'est proclamé vainqueur, face au colonel Ernesto Claramount, candidat de l'UNO.

IL N'Y AURA PAS d'élections générales avant deux ans en Grande-Bretagne. C'est ce qu'a répété hier le premier ministre James Callaghan, les rumeurs d'élections anticipées ayant redoublé d'intensité après la défaite subie la veille aux Communes par le gouvernement du Labour. La mise au point de M. Callaghan faisait aussi suite à une proposition du ministre de l'Énergie Tony Benn de commencer la rédaction d'un manifeste électoral.

Réélu de justesse contre Peres

Rabin dirigera le parti travailliste aux élections

TEL AVIV (Reuter) — Le congrès du parti travailliste a décidé hier de confirmer le président du Conseil, M. Yitzhak Rabin comme candidat au poste de chef du gouvernement en vue des élections législatives anticipées du 17 mai.

M. Rabin l'a emporté sur son rival, M. Shimon Peres, ministre de la Défense, par 1,445 mandats contre 1,404 et 16 bulletins blancs sur un total de 2,865 bulletins valides.

Au congrès d'il y a trois ans, M. Rabin l'avait emporté par 40 voix sur M. Peres, comparé à 41 voix hier.

M. Rabin, âgé de 54 ans, est devenu premier ministre après la démission de Mme Golda Meir, suite à la guerre de 1973.

Sabra (né en Israël), M. Rabin a été chef d'état-major de l'armée israélienne et il commandait l'armée israélienne lors de la guerre

des Six Jours. Il fut nommé ambassadeur à Washington en 1968, poste auquel il demeura cinq années jusqu'à son entrée dans l'arène politique en 1973.

M. Peres a félicité M. Rabin à qui il a serré chaleureusement la main, invitant tous les délégués à lutter pour la victoire du parti aux élections du 17 mai.

M. Rabin a brièvement remercié les délégués pour la confiance qu'ils lui ont exprimée et a appelé tout le monde à se préparer à la lutte pour la victoire électorale.

M. Rabin, qui a souligné que c'était la première fois dans les annales politiques du pays qu'une telle compétition se déroulait, a assuré les 3,000 délégués qui se pressaient dans la salle du congrès que le parti travailliste irait unanime aux élections du 17 mai avec l'intention de triompher. C'est ainsi que s'est achevée la

deuxième journée du congrès travailliste, qui a siégé sans discontinuer pendant 16 heures au cours d'une des journées politiques les plus dramatiques de l'Etat hébreu ou le suspense s'est maintenu jusqu'au bout, portant après minuit la tension à son paroxysme.

La réélection de M. Rabin à la tête du parti travailliste israélien a été accueillie avec une satisfaction discrète à Washington, où l'on se garde de tout commentaire officiel. On lui prête des vues plus modérées que son rival et on lui fait confiance pour conduire Israël vers un règlement au Proche-Orient. D'ailleurs M. Rabin doit venir à Washington les 7 et 8 mars et il sera le premier des dirigeants du Proche-Orient à conférer avec le président Carter en vue d'une nouvelle réunion de la conférence de Genève dans la seconde moitié de 1977.



Le premier ministre Rabin écoute le discours de son rival à la direction du Parti travailliste, M. Shimon Perez, avant d'être réélu par le congrès du parti.

Violente réplique de partisans de l'extrême-droite à Madrid

d'après UPI, PA

MADRID — Aux cris de "Libérez Sanchez Covisa", le chef de l'organisation d'extrême-droite "Les Guérilleros du Christ-Roi" arrêté mardi à la suite de la découverte d'une véritable fabrique d'armes à Madrid, une trentaine de militants d'extrême droite armés de chaînes, de matraques, de bouteilles et d'un pistolet ont attaqué, hier, des étudiants et des professeurs à l'Université de Madrid.

Trois personnes ont été blessées grièvement et plusieurs autres plus légèrement au cours de l'agression. La police n'a procédé à aucune arrestation.

Favorisant "la violence patriotique" et connu pour ses idées d'extrême-droite, Covisa a été arrêté quelques heures avant la décision du gouvernement de transmettre au Tribunal suprême le dossier de la légalisation du Parti communiste.

Ce dernier a réagi avec colère à l'initiative gouvernementale qualifiée de discriminatoire et d'injustifiée au moment où les Partis socialistes ont tous été légalisés.

Par ailleurs, au lendemain de la décision du gouvernement, le PC a rendu publique la date de la rencontre entre le secrétaire général, M. Santiago Carrillo, et ceux des Partis communistes de France et d'Italie.

La réunion des trois chefs des PC d'Occident apparaît comme



Dolores Ibarruri, 81 ans, la célèbre «pasionaria», a quitté hier une clinique de Moscou et espère que Madrid répondra favorablement à sa demande de rentrer en Espagne.

un moyen de pression sur les autorités espagnoles car MM. Berlinguer et Marchais vont certainement apporter leur soutien public au PC espagnol qui n'est sorti de la clandestinité qu'il y a un an.

Carter reconnaît implicitement certaines largesses de la CIA

d'après AFP, PA, UPI

WASHINGTON — Laissant délibérément dans le vague l'identité des dirigeants étrangers ayant bénéficié des largesses de la CIA, le président Jimmy Carter n'a fait aucun effort pour blanchir le roi Hussein de Jordanie accusé la semaine dernière par le Washington Post d'avoir reçu personnellement, depuis vingt ans, plusieurs millions de dollars.

Au cours de sa seconde conférence de presse régulière depuis son accession à la Maison-Blanche, M. Jimmy Carter, hier, s'est en effet contenté, laissant les journalistes sur leur faim, de dire que certaines de ces révélations étaient exactes et d'autres relativement erronées. Il est à noter, alors que la plupart des personnalités étrangères mises en cause, dont le roi Hussein, ont fait publier des démentis indignés, le président Carter n'a jusqu'à présent, autant qu'on sache, adressé de messages qu'au seul président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez et à M. Willy Brandt pour déclarer sans fondement les accusations portées contre eux.

A Bonn et à Caracas, en effet, on se déclare satisfait du texte et du contenu des messages personnels envoyés au président Perez et à l'ancien chancelier Willy Brandt. Mais le gouvernement vénézuélien indique se réserver le droit d'engager des poursuites contre les auteurs de cette accusation.

M. Carter a d'ailleurs promis que de telles activités ne seront plus permises à l'avenir. Il a assuré que les services secrets américains respectent la loi. Il a toutefois souligné qu'il ne sera pas toujours possible de dévoiler au public américain la nature des activités de la CIA et de l'ensemble des services secrets, ces révélations risquant d'être dommageables à d'autres pays comme aux Etats-Unis.

Les droits de l'homme

Dans un autre domaine, celui de la défense des droits de l'homme ou ses interventions lui ont valu plusieurs mises en garde de Moscou, M. Carter, dans un effort d'apaisement, a souligné que l'URSS n'était nullement le seul pays répréhensible sur ce point et qu'il n'hésiterait pas à s'en prendre aussi à des pays amis, tels la Corée du Sud ou les Etats d'Amérique du Sud.

Au passage, il n'a pas manqué de dénoncer les horribles meurtres signalés en Ouganda perpétrés, selon lui, sur ordre du président Idi Amin. "Les Etats-Unis, a déclaré le président Carter, s'efforcent pour leur part de donner l'exemple en matière de respect des droits de l'homme, mais ils ne sont pas à l'abri de toute critique." Dans cette optique, le président a annoncé la révision des réglementations interdisant l'accès du territoire américain aux communistes.

A propos de Cuba, M. Carter a réaffirmé qu'un changement tangible de l'attitude des Etats-Unis à l'égard de Cuba dépendra du résultat du dialogue indirect ouvert entre Washington et La Havane. Le président a également répété qu'il faisait d'un effort des autorités cubaines dans le domaine des droits de l'homme, en particulier de la libération des prisonniers politiques et de la cessation des aventures cubaines à l'étranger, comme ce fut le cas en Angola, deux conditions indispensables à un rapprochement avec les Etats-Unis. Auparavant les informations de la presse britannique qui avaient parlé d'un éventuel voyage de M. Carter à Cuba avaient été démenties.

D'autre part, concernant le Moyen-Orient, le président a affirmé que la mission que vient d'effectuer le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, a été couronnée d'un plein succès. Il a ajouté qu'il s'attendait à rencontrer ici la fin mai à Washington les dirigeants des pays du Moyen-Orient, la première visite étant celle du premier ministre israélien le 12 mars.

M. Carter a souligné les efforts de son administration pour atténuer les tensions dans le monde, notamment à Chypre et en Afrique australe. Nous ne pouvons imposer notre volonté aux gens, a-t-il dit. Mais nous ferons tout ce que nous pourrons pour offrir nos bons services.

L'Iran, un véritable État policier

par Jooneed KHAN

Les droits de l'Homme sont foulés aux pieds en URSS comme au Chili. Le mal transcende les idéologies et prend même, dans certains pays moins connus, des proportions carrément sinistres.

Comme en Iran par exemple, où 400 opposants du régime ont été exécutés ou abattus dans les rues au cours des trois dernières années seulement.

Selon Amnistie internationale (AI), plus de 100,000 Iraniens, hommes, femmes et enfants, sont détenus sans procès et torturés pour délit d'opinion par le régime du chah.

Pour attirer l'attention sur cette impitoyable répression, dans un pays qui a acheté pour \$15 milliards d'armements aux Etats-Unis depuis 1972, neuf étudiants iraniens font la grève de la faim à Montréal.

Comme eux, d'autres dissidents iraniens protestent aux Etats-Unis et en Europe, dans le cadre d'une campagne pour les droits de l'Homme lancée par la Confédération des étudiants iraniens (CEI).

Police toute-puissante

Ils sont une centaine de milliers au sein de la CEI, véritable diaspora iranienne que le chah a identifié, avec Amnistie internationale, comme l'une des cibles de la SAVAK à l'étranger.

La SAVAK, c'est la toute-puissante police politique du chah, mise sur pied par la CIA en 1956, trois ans après que l'agence américaine eut orchestré la chute du régime Mossadeg et le re-

tour au pouvoir du "roi des rois".

Avec un personnel de 60,000 hommes, et des centaines de milliers d'indicateurs en Iran et à l'étranger, la SAVAK, qui entretient des liens privilégiés avec le FBI, le Mossad israélien et le BOSS sud-africain, a le bras long.

En Iran, elle arrête, interroge, détient, torture, arrache des "confessions", échauffe des "procès" où c'est elle qui désigne les avocats de la défense, et simule des "fusillades" et des "évasions" au cours desquelles les "terroristes" sont le plus souvent tués que blessés.

A l'étranger, où elle bénéficie de complicités de toutes sortes, la SAVAK harcèle et terrorise les dissidents. Comme police secrète, elle se classe à part, avec la DINA chilienne, la KCIA sud-coréenne et la KOPKAMTIB indonésienne.

Trois objectifs

C'est qui explique que les cinq femmes et quatre hommes qui font la grève de la faim à Montréal, comme d'ailleurs tous les membres de la CEI, insistent toujours sur la plus stricte anonymité et ne se font jamais photographier sans masques.

Cette grève de la faim poursuit trois objectifs immédiats:

- Que deux observateurs internationaux, en Iran depuis quelques jours déjà, puissent visiter les prisons du chah;
- Que les tortures et les exécutions soient arrêtées;
- Que les noms des détenus poli-

tiques et la date de leurs procès soient rendus publics.

Les deux observateurs sont Me Nancy Hormochea, de la Guilde nationale des avocats des Etats-Unis et le Dr Norman Forer, de l'Université du Kansas.

Aux Canadiens et Québécois, les dissidents iraniens demandent qu'ils appuient ces trois exigences en écrivant à l'ambassade de l'Iran, au 85 Range Rd, suite 307-308, Ottawa.

Pour ces dissidents, l'urgence grandit chaque jour car l'Iran risque de rater sa chance d'entreprendre un véritable développement économique. Pourquoi?

"Parce que la richesse de l'Iran — revenus annuels de \$22 milliards — est fondée sur le pétrole, ressource limitée, explique l'un des grévistes.

"Mais au lieu d'investir dans le relevement des 35 millions d'Iraniens, à 70 pour cent anal-

phabètes, le régime consacre les trois quarts du budget aux achats d'armes et préfère investir dans des firmes étrangères en difficulté comme Krupp et Pan Am".

C'est donc un profond engagement social qui anime les étudiants iraniens qui ont pris d'assaut récemment la statue de la liberté à New York, et ceux qui font la grève de la faim à Montréal.



Masqués, parce que la SAVAK veille, les neuf étudiants iraniens qui font depuis vendredi dernier la grève de la faim en faveur des droits de l'homme en Iran, ont posé hier, le poing fermé et brandi, pour le photographe de LA PRESSE.

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

MONTREAL
JEUDI 24 FEVRIER 1977

ALLARD (Hélène)
A Montréal, le 23 février 1977, à l'âge de 89 ans est décédée Mme Hélène Allard, épouse de feu Lionel Allard, elle laisse dans le deuil ses fils: Lionel J., époux de Georgette Remy, Georges époux de Lina Phaneuf, Simone (Mme veuve Albert Joyal), Mariette (Mme Germain Tremblay), reverende sr. Hélène Allard S.B.C., reverende sr. Denise Allard S.B.C. et Mlle Françoise Allard. Ainsi que plusieurs petits-enfants arrière-petits-enfants neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4201, rue Hochelaga, à 14h45 pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste de LaSalle où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-Des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDY (Elizabeth)
A Montréal, le 23 février 1977 à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Elizabeth Audy, née Maillé, épouse de Azarie Audy. Outre son époux elle laisse ses enfants: Roger époux de Fleurette Cadieux, Fernand épouse de Germain Belair, Gisele (Mme veuve Joseph Deniel), Claude époux de Cecile Mathieu. Ses sœurs Rosa (Mme veuve Zolique Renaud), Alice épouse de Alphonse Dupuis, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., et A. Bazinet, 1922, boul. Rosemont à 9h50 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Alphonse)
A Montréal, le 23 février 1977, à l'âge de 79 ans, est décédé M. J. Alphonse Blanchette, époux de Amela Caron, demeurant rue Parc Lafontaine Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Richard Georges Godin Ltée, 528, rue Rachel Est pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Ascot Corner lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURCIER (Rolande)
A Longueuil, le 22 février 1977, à l'âge de 63 ans 9 mois, est décédée Mme Rolande Lessard, épouse de Jean-Louis Bourcier. Elle laisse dans le deuil, 7 enfants ainsi que 15 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed Darche & Fils Inc., 527, rue St-Hélène, Longueuil, pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

CICCU (Jimmy)
A Montréal Nord, le 22 février 1977 à l'âge de 58 ans est décédé M. Jimmy Ciccu, époux de Rose Belvito. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Guvax & Fils Inc., 11180, boul. Pie IX pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-Des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés entre 5h et 7h.

CINQ-MARS (Eugénie)
A Montréal, le 22 février 1977, à l'âge de 76 ans, est décédée Eugénie Cantin, épouse de Victor Cinq-Mars, ex-comptable de la ville de Montréal, outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Mariette, épouse d'Raymond Bouchard; Fernande, épouse d'Arthur Leclair; Pauline, épouse de Roland Lachapelle; Claude, épouse de Suzanne Millette; Yvon, époux de Nicole Bournival; Réal, époux de Carmen Chrétien; Jeannine, épouse de Renald Tardif; Roger, époux de Micheline Dupré; Gisele, épouse de Edouard Racine; Gaëtan, époux de Monique Billette; Serge, époux de Monique Lefebvre, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée - Conception, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTOIS (Thérèse)
A Pointe St-Charles, le 23 février 1977, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Thérèse Huet, épouse de Guy Courtois demeurant au 521 rue Dublin mère de Lucie, Pierre et Luc (époux de Hélène Barolet). Elle laisse une sœur Madeleine Brunet, ses frères: Réal, Jacques, Côme, Gérard et Roger Huet. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons L. Thériault Inc., 1270, rue Laprairie à 14h45 pour se rendre à l'église St-Jean, Montréal où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-Des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

COUTU (Vital)
A Beloeil, le 23 février 1977, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Vital Coutu. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Maurice Demers, 231, boul. Laurier, Beloeil, pour se rendre à l'église Ste-Maria Goretti, et de là au cimetière St-Mathieu de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des funérailles plus tard.

DEPELTEAU (Joseph)
A Montréal, le 22 février 1977, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Depelteau, époux de Laura Barbeau, il laisse dans le deuil, trois enfants: Mme Léonard Deslauriers (Marie-Jeanne), Mme Jean-Paul Nault (Yolande), et Roméo. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3472 est, Ste-Catherine pour se rendre à l'église Tres-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARCHAIS (Rosario)
A Fabreville, le 22 février 1977, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Rosario Desmarchais, époux de feu Berthe Brunet et père de Yvette (Mme Jacques Coulombe), Pierre (époux de Denise Gauthier), ainsi que 6 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire F. Brisebois Inc., 1565 Boulevard Labelle, à Chomedey, pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Salons fermés entre 5h et 7h.

NAISSANCE
CAMPEAU
Jacques et Monique Campeau ont l'honneur de annoncer la naissance de leur fille chérie Caroline, née le lundi 21 février à 13h à l'hôpital Lakeshore General. La maman et le bébé se portent très bien.

DIONNE (Lucien)
A Montréal, le 23 février 1977, à l'âge de 81 ans, est décédé Lucien Dionne, époux de feu Diana Rivest, il laisse ses filles: Lola (Mme Fernand Poirier), Yvette (Mme Wilhelmine Lépine), Huguette, ses fils: Marcel et Roger et leurs épouses, plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198 est, rue Ontario, pour se rendre à l'église de La Nativité, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture.

DUROCHER (Roméo)
A Montréal, le 23 février 1977, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Roméo Durocher, époux d'Antoinette Gauvin, outre son épouse, il laisse dans le deuil, 2 fils: Normand, Jean-Claude et une fille Paullette (Mme Willie Depatie). Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Société Cooperative de Frais Funéraires, 4848, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Marillac, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Jean)
A l'Hôpital St-Luc de Montréal, le 22 février 1977, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jean Gagnon, époux de Dame Cécile Chouinard. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Antonio, Jeannette (Mme René Cyr), Marcel, sa mère Emilie Gagnon, son frère Liomet, ses sœurs: Lucette (Mme Roland Chouinard) et Marguerite (Mme Jean-Paul Oumet). Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Dube, St-Jean-Port-Joli, à 2h50 pour se rendre à l'église St-Jean - Port-Joli, où le service sera célébré à 3h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARON (Clovis)
A Montréal, le 23 février 1977, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Clovis Garon, époux d'Ilda Berube. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Bibiane et Odille. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Charles-E. Rajotte Inc., 3635, rue Hochelaga (Station de métro Joliette), pour se rendre à l'église Notre - Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDETTE (Gabrielle)
A Montréal, le 23 février 1977, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Gaudette, née Gabrielle Péloquin, elle laisse ses enfants: Yves, Lise, épouse de Claude Beaulac, Marielle, épouse de Jean-Jacques Deguire, sa sœur Blanche, épouse de feu Joseph Coulombe, ses petits-enfants: Danielle, Manon, Jean-Pierre et André. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 2h40 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 3h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les salons seront fermés entre 5h et 7h.

GAUTHIER (Arthur)
A Boucherville, le 23 février 1977 à l'âge de 60 ans est décédé M. Arthur Gauthier, époux de Jacqueline Belzil. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles, Marielle, Louise et Françoise. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira de la Résidence funéraire E. Tétrault & Fils Ltée, 27, rue de Laperrière, Boucherville, à 14h45 pour se rendre au Centre Communautaire St-Louis, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Georges)
A Montréal, le 23 février 1977 à l'âge de 48 ans est décédé M. Georges Gauthier, fils de feu Joseph-Emile Gauthier, et de Lillianne Collins. Outre sa mère, il laisse dans le deuil ses sœurs, Marguerite (Mme H. Edmundson), Rita (Mme Roger Rochon), Claire (Mme Jean-Paul Lachapelle), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant en la chapelle des salons Alfred Dallaire Inc., 4504, Ste-Catherine, est où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5 à 7 heures.

GIRARD (Marie-Anne)
A l'Hôpital Maisonneuve de Montréal le 22 février 1977 à l'âge de 92 ans est décédée Mme veuve Wilfrid Girard, née Marie-Anne Dubois, autrefois de Lacolle. Elle laisse 2 filles Anita et Laurette (Mme Armand Gauthier) 3 fils, Philippe, époux de Léona Blain, Marc-Aurèle époux de Fernande Monette, Paul-André, époux de Claire Bergeron, 18 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Exposé à la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7100 rue Joseph-Renaud, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant à l'église Marie-Reine-des-Coeurs où un premier service sera célébré à 10 h. Réexpose aux salons Real Laplante, 22 rue de l'Eglise à Lacolle de midi à 2 h. ou un deuxième service sera chanté dans l'église paroissiale de Lacolle. Inhumation à Lacolle.

GRAD (George)
A l'Hôpital Royal Victoria le 23 février 1977 à l'âge de 44 ans est décédé George Grad, fils de feu Joseph Grad et de Mary Kaszyca demeurant à Ville LaSalle. Laisant dans le deuil outre sa mère, sa sœur Judith. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau (coin de Joliette) à 9h30 pour se rendre à l'église Holy Trinity (1666 Centre) où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la société canadienne du cancer seraient appréciés.

GRAD (George)
A l'Hôpital Royal Victoria le 23 février 1977 à l'âge de 44 ans est décédé George Grad, fils de feu Joseph Grad et de Mary Kaszyca demeurant à Ville LaSalle. Laisant dans le deuil outre sa mère, sa sœur Judith. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau (coin de Joliette) à 9h30 pour se rendre à l'église Holy Trinity (1666 Centre) où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la société canadienne du cancer seraient appréciés.

GRAD (George)
A l'Hôpital Royal Victoria le 23 février 1977 à l'âge de 44 ans est décédé George Grad, fils de feu Joseph Grad et de Mary Kaszyca demeurant à Ville LaSalle. Laisant dans le deuil outre sa mère, sa sœur Judith. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau (coin de Joliette) à 9h30 pour se rendre à l'église Holy Trinity (1666 Centre) où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la société canadienne du cancer seraient appréciés.

GRENIER (Angéline)
A l'Hôtel Dieu de Québec, le 23 février 1977 à l'âge de 72 ans est décédée Dame Angéline Marcoux, épouse de feu M. Arthur Grenier. Elle demeurait au 42, rue Pie-III, Beauport. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Robert (Micheline Dubé), Rita (Lucien Jones), Pierrette (Philippe Côté), Ghislaine, André (Murielle Daoust), Paul (Thérèse Babin), Maurice, Charles, Colette (Guy-Deschênes), Lise (Robert Dion), Germaine (Jules Filion), Gilles, Fernand (Fernande Letarte), Georges (Pierrette Roy), Denis (Nicole Bérubé), Jean (Marguerite Ratté), ses frères et sœurs, Alice (Henri Bédard), Mme Jeannette Chalifour, Mme Adrienne Blais, L'Luïsa (Fernand Bédard), Lucien (Florence Massé), Maurice, Marie-Paul (Eugène Marchand), Marie-Berthe (Antoinette Loberge), ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Wilbord Roy Inc., 738, Ave Royale, Beauport à 14h45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Beauport, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le salon sera ouvert de 2 à 5 h. et de 7 à 10h.

GRENIER (Antoinette S.S.A.)
A Lachine, le 18 février 1977 est décédée Sr. Antoinette Grenier (Sœur Gertrude de Nivelles S.S.A.) Elle laisse dans le deuil, les religieuses de la communauté, 2 frères et 3 sœurs dont Sr. Gertrude Grenier S.S.A., un service fut chanté par M. le curé Guy Lapointe à la maison mère Mont-Sainte-Anne à Lachine le 21 février 1977 à 2h p.m. Inhumation au cimetière du Mont-Sainte-Anne.

GRAD (George)
A l'Hôpital Royal Victoria le 23 février 1977 à l'âge de 44 ans est décédé George Grad, fils de feu Joseph Grad et de Mary Kaszyca demeurant à Ville LaSalle. Laisant dans le deuil outre sa mère, sa sœur Judith. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 6201, rue Laurendeau (coin de Joliette) à 9h30 pour se rendre à l'église Holy Trinity (1666 Centre) où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la société canadienne du cancer seraient appréciés.

JOLY (Philippe)
A Montréal, le 22 février 1977, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Philippe Joly, époux de Léonie Emond, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Marcel, époux d'Alma Loubert, Roland, époux de Lucienne Morneau, Jacques, époux de Lucille Drolet, Suzanne, épouse de Roger Boisvert. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, pour se rendre à l'église Ste - Marguerite - Marie, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KAVANAGH (Denise)
A Montréal, le 22 février 1977, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Paul Kavanagh, née Denise Ayotte, mère de Pierre, Luc, Bruno, Eric et Caroline, et son petit-fils Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, rue Cremazie, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBRUN-CLOUTIER (Noëlla)
A Montréal, le 22 février 1977, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Noëlla Cloutier-Lebrun. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4505 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Michel)
A Saint-André d'Argenteuil, le 22 février 1977, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Michel Legault, époux de Jeanne-Claire Girard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Gaëtane, sa sœur Elizabeth (épouse de Jean-Baptiste Raymond), ses frères et ses belles-sœurs, Henri (Antonia Saint-Jacques), Hormidas (Lucie Lavallée), Hector (Jacqueline Leclair), Maurice (Yvette Lalonde), ses beaux-frères et ses belles-sœurs, Jean-Baptiste Raymond, Achille Legault, Mme François Legault, M. et Mme Roméo Robillard, M. et Mme Lucien Girard, M. et Mme Emile Robillard, M. et Mme Oscar Larente, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Bertrand Ladouceur, 140, rue Principale, St-André d'Argenteuil, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 14 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

LEGER (Antonio)
A Montréal, le 22 février 1977, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Henri Léger, née Antonia Miron. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.C. Roy Engr., 7018, rue Marseille, pour se rendre à l'église Sainte-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Antonio)
A Montréal, le 22 février 1977, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Henri Léger, née Antonia Miron. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.C. Roy Engr., 7018, rue Marseille, pour se rendre à l'église Sainte-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Gérard)
A Verdun, le 23 février 1977, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Gérard Malo, époux de feu Fernande Barsalo, père de Marguerite, épouse de Léo Lagacé, Jeanne, épouse de Pierre Gagné, Gérard, époux de Marie-Claire Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise, à 1h45 pour se rendre à l'église Notre - Dame - des - Sept - Douleurs, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Margaret)
A Montréal, le 22 février 1977, à l'âge de 81 ans, est décédée Margaret Brennan, épouse de feu Azarie Perreault, elle laisse 2 enfants: Mme Laura Chiasson et Henri. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 4955, rue Adam, pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POMMIERS (Lionel)
A Montréal, le 23 février 1977, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lionel Pommiers, époux de Claire Paire. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: André, époux de Jean Holyk, Raymond, épouse de Louise LeBrun, Louise, épouse de Claude Perron, et Jocelyne, et son petit-fils Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1115 est, rue Fleury, pour se rendre à l'église St-Charles - Garnier, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIOT (Georges)
A Montréal, le 23 février 1977, à l'âge de 76 ans est décédé M. Georges Pouliot, époux de Louise Girard. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 Jean-Talon est, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Aéline)
A Ste-Genevieve, le 23 février 1977, à l'âge de 81 ans est décédée Mme J. Omer Raymond, née Aéline Deschamps. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Denise (Mme Maurice Lacroix), Ernest (époux de Myrille Perreault, Lucille (Mme Jacques Bergeron), Jeannine (Mme Gaston Raymond), capitaine Jean Raymond, époux de Vina McGregor, Narcisse, épouse de Madeleine Brunet, Huguette (Mme Guy Bédard), Victor, époux de Pamela Bryant. Lui survivent 35 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. A. Legault Engr., 16114 boul. Gouin o., pour se rendre à l'église Ste-Genevieve où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Ste-Genevieve, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Association du Diabète du Québec, 934 Ste-Catherine est, seraient appréciés.

RAYMOND (Aéline)
A Ste-Genevieve, le 23 février 1977, à l'âge de 81 ans est décédée Mme J. Omer Raymond, née Aéline Deschamps. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Denise (Mme Maurice Lacroix), Ernest (époux de Myrille Perreault, Lucille (Mme Jacques Bergeron), Jeannine (Mme Gaston Raymond), capitaine Jean Raymond, époux de Vina McGregor, Narcisse, épouse de Madeleine Brunet, Huguette (Mme Guy Bédard), Victor, époux de Pamela Bryant. Lui survivent 35 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. A. Legault Engr., 16114 boul. Gouin o., pour se rendre à l'église Ste-Genevieve où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Ste-Genevieve, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Association du Diabète du Québec, 934 Ste-Catherine est, seraient appréciés.

RAYMOND (Aéline)
A Ste-Genevieve, le 23 février 1977, à l'âge de 81 ans est décédée Mme J. Omer Raymond, née Aéline Deschamps. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Denise (Mme Maurice Lacroix), Ernest (époux de Myrille Perreault, Lucille (Mme Jacques Bergeron), Jeannine (Mme Gaston Raymond), capitaine Jean Raymond, époux de Vina McGregor, Narcisse, épouse de Madeleine Brunet, Huguette (Mme Guy Bédard), Victor, époux de Pamela Bryant. Lui survivent 35 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. A. Legault Engr., 16114 boul. Gouin o., pour se rendre à l'église Ste-Genevieve où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Ste-Genevieve, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Association du Diabète du Québec, 934 Ste-Catherine est, seraient appréciés.

RAYMOND (Aéline)
A Ste-Genevieve, le 23 février 1977, à l'âge de 81 ans est décédée Mme J. Omer Raymond, née Aéline Deschamps. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Denise (Mme Maurice Lacroix), Ernest (époux de Myrille Perreault, Lucille (Mme Jacques Bergeron), Jeannine (Mme Gaston Raymond), capitaine Jean Raymond, époux de Vina McGregor, Narcisse, épouse de Madeleine Brunet, Huguette (Mme Guy Bédard), Victor, époux de Pamela Bryant. Lui survivent 35 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. A. Legault Engr., 16114 boul. Gouin o., pour se rendre à l'église Ste-Genevieve où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Ste-Genevieve, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Association du Diabète du Québec, 934 Ste-Catherine est, seraient appréciés.

POUPART (Roger)
Subitement, à sa résidence, le 21 février 1977, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Poupart, c.a. retraité, il laisse dans le deuil son épouse Andrée Martel, ses fils: Pierre, Serge, Yves et Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 4780, rue de Salaberry pour se rendre à l'église Notre - Dame - du - Bel-Amour, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal, (5000 est, Belanger), seraient appréciés.

POUPART (Roger)
Subitement, à sa résidence, le 21 février 1977, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Poupart, c.a. retraité, il laisse dans le deuil son épouse Andrée Martel, ses fils: Pierre, Serge, Yves et Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 4780, rue de Salaberry pour se rendre à l'église Notre - Dame - du - Bel-Amour, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal, (5000 est, Belanger), seraient appréciés.

POUPART (Roger)
Subitement, à sa résidence, le 21 février 1977, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Poupart, c.a. retraité, il laisse dans le deuil son épouse Andrée Martel, ses fils: Pierre, Serge, Yves et Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 4780, rue de Salaberry pour se rendre à l'église Notre - Dame - du - Bel-Amour, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal, (5000 est, Belanger), seraient appréciés.

POUPART (Roger)
Subitement, à sa résidence, le 21 février 1977, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Poupart, c.a. retraité, il laisse dans le deuil son épouse Andrée Martel, ses fils: Pierre, Serge, Yves et Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 4780, rue de Salaberry pour se rendre à l'église Notre - Dame - du - Bel-Amour, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal, (5000 est, Belanger), seraient appréciés.

POUPART (Roger)
Subitement, à sa résidence, le 21 février 1977, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Poupart, c.a. retraité, il laisse dans le deuil son épouse Andrée Martel, ses fils: Pierre, Serge, Yves et Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 4780, rue de Salaberry pour se rendre à l'église Notre - Dame - du - Bel-Amour, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal, (5000 est, Belanger), seraient appréciés.

POUPART (Roger)
Subitement, à sa résidence, le 21 février 1977, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Poupart, c.a. retraité, il laisse dans le deuil son épouse Andrée Martel, ses fils: Pierre, Serge, Yves et Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 4780, rue de Salaberry pour se rendre à l'église Notre - Dame - du - Bel-Amour, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal, (5000 est, Belanger), seraient appréciés.

POUPART (Roger)
Subitement, à sa résidence, le 21 février 1977, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Poupart, c.a. retraité, il laisse dans le deuil son épouse Andrée Martel, ses fils: Pierre, Serge, Yves et Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 4780, rue de Salaberry pour se rendre à l'église Notre - Dame - du - Bel-Amour, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal, (5000 est, Belanger), seraient appréciés.

RICHER (Marie-Blanche)
A Verdun, le 22 février 1977, à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Isaie Richer, née Marie-Blanche Lamothe, mère de Simone, épouse de H. Sissler, Annette, épouse de R. Laramee, Fleurette, épouse de S. Leduc et de Denise. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons L. Thériault Inc., 512, de l'Eglise, à 10h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

RICHER (Marie-Blanche)
A Verdun, le 22 février 1977, à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Isaie Richer, née Marie-Blanche Lamothe, mère de Simone, épouse de H. Sissler, Annette, épouse de R. Laramee, Fleurette, épouse de S. Leduc et de Denise. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons L. Thériault Inc., 512, de l'Eglise, à 10h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

RICHER (Marie-Blanche)
A Verdun, le 22 février 1977, à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Isaie Richer, née Marie-Blanche Lamothe, mère de Simone, épouse de H. Sissler, Annette, épouse de R. Laramee, Fleurette, épouse de S. Leduc et de Denise. Les funérailles auront lieu lundi